



Services de l'approvisionnement et des contrats  
30, rue Victoria  
Gatineau, Québec K1A 0M6

## MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la Demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande de proposition restent les mêmes.

<b>N° de la modification :</b>  3	<b>Date de la modification :</b>  12 juin 2020
<b>Bureau du directeur général des élections – N° du dossier :</b>  ECCS-RFP-20-0026	
<b>Titre :</b>  EC20909 – Porte insigne en plastique transparent	
<b>Date de clôture de la demande de prix :</b>  Le 23 juin 2020 à 13H00, heure de Gatineau	
<b>DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante:</b>  <b>Bureau du directeur général des élections</b> Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau, Québec K1A 0M6	
<b>À l'attention de</b>  Chantal Sabourin	<b>Courriel:</b>  proposition-proposal@elections.ca

## **Partie 1. Interprétation**

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de prix (DP) qui porte le numéro ECCS-RFP-20-0026 datée du 11 mai 2020. La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

## **Partie 2. Questions et réponses**

Les questions suivantes ont été posées en réponse à cette DP et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

### **2.1 Question No. 9**

**Question:**

Concernant les extrémités du cordon, doivent-elles être en métal ou un plastique rigide comme ceux d'un lacet de chaussure serait acceptable ?

**Réponse :**

Les bouts de la corde peuvent être en métal ou en plastique.

### **2.2 Question No. 10**

**Question:**

Est-ce que le porte-insigne peut être sans PVC (plutôt un aspect givré) ou doit-il être en vinyle plastique ?

**Réponse :**

Le porte-insigne doit être un vinyle transparent des deux côtés conformément à l'énoncé des travaux.